



Caroline Mauron La Gruérienne a recueilli les témoignages de personnes atteintes du cancer et en a fait un livre. >> 17



Plus de 400 chambres pour les étudiants

Fribourg. La construction de cinq immeubles destinés aux étudiants, à la route de la Fonderie en face de Fri-Son, a été mise à l'enquête. Ce projet de 143 logements est devisé à 50 millions de francs. >> 13

RÉGIONS

11
LA LIBERTÉ
SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016

Le Tribunal fédéral admet le recours des défenseurs de la nature contre le parc éolien du Schwyberg

Les éoliennes ont du plomb dans l'aile

<< OLIVIER WYSER

Energie >> C'est une rafale de chevrotine qui pourrait bien être fatale au projet de parc éolien du Schwyberg, prévu dans les Préalpes fribourgeoises sur les communes de Planfayon et de Plasselb. Le Tribunal fédéral (TF) a publié hier un arrêt dans lequel il admet le recours des organisations de protection de la nature. «La zone d'aménagement spéciale prévue pour le projet ne satisfait pas aux exigences du droit fédéral», écrivent les juges de Mon-Repos. Le TF renvoie le dossier au Tribunal cantonal fribourgeois (TC) pour nouveau jugement: «Dans le cadre d'une pesée globale des intérêts, il y a lieu d'examiner de manière plus approfondie si l'emplacement du Schwyberg est adéquat et si des variantes alternatives sont possibles. Il s'agit de mieux tenir compte des intérêts du paysage, des biotopes et de la protection des espèces.»

Répercussions nationales

Pour les associations de protection de la nature (ASPO/Birdlife Suisse, Pro Natura, Mountain Wilderness et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage), il s'agit d'une grande victoire. «Le projet du Schwyberg porte atteinte aux valeurs paysagères, aux milieux naturels et à la protection des espèces menacées», résumant-elles dans un communiqué. Pour l'Etat de Fribourg et la société Schwyberg Energie SA, détenue en majorité par Groupe E Greenwatt, cette décision du TF freine le projet de parc éolien, mais ne le remet pas pour autant en question.

«C'est une grande satisfaction mais nous regrettons toutefois d'avoir dû aller jusqu'au TF pour un projet qui porte manifestement une atteinte assez crasse aux grandes valeurs paysagères», explique François Turrian, directeur romand d'ASPO/Birdlife Suisse. Ce dernier estime que l'arrêt du TF aura une portée nationale,



Le parc éolien prévoit l'implantation de neuf éoliennes sur la crête du Schwyberg. Aldo Ellena

notamment pour d'autres projets de parc éolien, par exemple dans la Vallée de Joux et au col du Molendruz. Il s'agit d'un «signal clair pour une production d'énergie éolienne respectueuse de la nature». Les ONG demandent d'ailleurs que le promoteur, Planfayon, Plasselb et le canton renoncent à ce projet.

Pour Dieter Meyer, président de l'association Sauvez les Préalpes, c'est un «grand soulagement». «Nous ne pouvons pas tolérer que les Préalpes soient transformées en zone industrielle», martèle-t-il. Et d'indiquer que de nombreuses associations locales de protection du paysage, partout en Suisse, attendent de voir ce qui va se passer avec le Schwyberg. «Cette décision est capitale pour de nombreux projets similaires dans tout le pays», se réjouit-il.

Pas la fin du projet

La Direction de l'environnement et la Direction de l'économie regrettent la décision du TF. «Cet arrêt freine les projets éoliens dans les Préalpes mais ne les remet pas en question», réagissent les deux directions dans un communiqué. L'arrêt du TF constitue «surtout un obstacle important à l'objectif du canton d'atteindre une société à 4000 watts à l'horizon 2030». L'examen approfondi demandé à l'Etat est en cours dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal. Les autorités fribourgeoises estiment que le projet est toujours viable et s'étonnent de «l'acharnement des milieux écologiques contre la production d'énergies renouvelables».

«C'est une décision surprenante dans la mesure où l'emplacement est classé comme prioritaire depuis 2008. La modification du plan directeur a été validée par les autorités fédérales», explique quant à lui le directeur de Groupe E Greenwatt Jean-Michel Bonvin. Schwyberg Energie SA poursuit ainsi son projet «afin de contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie énergétique de la Confédération». >>

TROIS QUESTIONS À MAURICE ROPRAZ



MAURICE ROPRAZ
Conseiller d'Etat, directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions

Le Tribunal fédéral (TF) admet le recours des organisations de protection de la nature contre le parc éolien du Schwyberg. Comment l'Etat de Fribourg accueille-t-il cette décision?

L'Etat est déçu de cette décision. C'est un coup de frein abrupt au développement des énergies renouvelables et en particulier de l'éolien dans les Préalpes. Sous l'angle de la politique énergétique, cela pose problème. La population souhaite sortir du nucléaire mais les sources d'énergies renouvelables sont encore loin d'être suffisantes. Dans le canton de Fribourg, il n'y a pas encore d'énergie

éolienne, la géothermie est un domaine très complexe, l'hydraulique est freinée par des impératifs de protection de la nature, etc.

Selon vous, le Schwyberg est-il le bon endroit pour construire des éoliennes dans le canton de Fribourg?

La Direction de l'économie et de l'emploi (DEE) considère que c'est l'endroit principal dans le canton. La décision du TF met l'accent sur l'aspect paysager et sur la protection de la nature. La nécessité d'une production énergétique renouvelable est en revanche peu valorisée.

Craignez-vous que cette position des juges fédéraux ne mette des bâtons dans les roues à d'autres projets dans le futur?

Le danger à terme, c'est que ce soient des juges qui décident de la politique énergétique. Il doit évidemment y avoir une pesée des intérêts entre la production et la protection de la nature. Mais la priorité doit être mise sur les énergies renouvelables si on veut sortir du nucléaire sans devoir importer massivement de l'énergie «sale» venue d'autres pays producteurs. >>

PROPOS RECUEILLIS PAR
OLIVIER WYSER

PUBLICITÉ

FRIBOURG D'ABORD
LISTE 1 ou 3 ou 5

ON COMPTE SUR VOUS LE 27 NOVEMBRE

Stéphane PEIRY
au Conseil d'Etat

PLR
L'Entente Fribourgeoise
Das Freiburger Bündnis
UDC

LE PARC DU SCHWYBERG EN BREF

Le projet de parc éolien du Schwyberg, développé par Groupe E Greenwatt et les communes de Planfayon et de Plasselb, prévoit l'édification de neuf éoliennes dans une zone d'aménagement spéciale prévue sur la crête du Schwyberg. Ces éoliennes atteindraient une hauteur de 140 mètres. Ensemble, elles produiraient plus de 35 millions de kilowattheures chaque année, équivalant à la consommation de 9000 ménages. Le Schwyberg est le site prioritaire pour le canton de Fribourg selon le plan directeur établi en 1999. Le dossier de mise à l'enquête a été déposé en 2009 et a suscité onze oppositions. Un complément d'étude d'impact sur les oiseaux, migrateurs et nicheurs, a été demandé par les organisations environnementales. La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions a levé les oppositions en 2012, mais les opposants ont recouru au Tribunal cantonal. En juin 2014, celui-ci a donné raison au projet éolien et les associations ont décidé d'aller jusqu'au Tribunal fédéral. OW

PUBLICITÉ

Election au Conseil d'Etat | 27 novembre 2016

POUR UN CONSEIL D'ÉTAT ÉQUILIBRÉ !

MARIE GARNIER **ANNE-CLAUDE DEMIERRE** **JEAN-FRANÇOIS STEIERT**

Listes 2-4-7!

LES VERTS CENTRE GAUCHE PCS PS

Premier réflexe du matin. LA LIBERTÉ J'Y TIENS!